

Inscription « Ateliers du Mercredi »

Année académique 2021-2022

** Mentions obligatoires*

ENFANT

Nom et prénom *	
Adresse *	
Numéro National ¹ *	
Rang familial * /
Date de naissance *	
Ecole fréquentée *	
Enseignement *	Maternel / Primaire classe :
Participera aux ateliers* (à titre informatif)	Tous les mercredis / régulièrement / occasionnellement / Exceptionnellement
Nom de la ou des personnes qui reprendront l'enfant *	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Famille nombreuse *	Oui / Non
Transport par car ^{2*}	Oui / Non
Droit à l'image ^{3*}	Oui / Non
Enfant à besoin spécifique ⁴	Oui / Non Précisez :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT ⁵

(Les factures et l'attestation fiscale annuelle seront établies au nom de cette personne)

Titre *	Père / Mère / autre :
Nom et prénom *	
Numéro National ^{1*}	
Adresse complète *	
Téléphone *	
E-mail	

PERSONNES DE CONTACT

Nom et téléphone	
Nom et téléphone	

Documents à annexer

- 👉 Fiche médicale annuelle (obligatoire avec chaque inscription)
- 👉 Composition de ménage (obligatoire pour pouvoir bénéficier de la réduction famille nombreuse)
- 👉 Convention amiable de double facturation des frais d'inscription dûment complétée et signée par les deux parents (uniquement en cas de demande de double facturation)⁵

Demande de réduction

Toute demande de réduction ou d'étalement de paiement doivent être introduites auprès du Collège Communale. Pour plus de renseignements veuillez contacter la coordinatrice ATL au 071/60.98.77

Chaque participation aux ateliers du mercredi doit impérativement être confirmée pour le mardi midi à l'adresse : paradismome@montigny-le-tilleul.be et signalée à l'école (via le tableau, l'accueillant(e) ou l'insituteur) afin de garantir un service de qualité.

- ✓ Je certifie sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont complètes, fiables et sincères.
- ✓ Je m'engage à communiquer, dans les plus brefs délais, les modifications à apporter à ce dossier.
- ✓ J'ai déclaré avoir pris connaissance du projet d'accueil commun de l'ATL et en accepte les conditions.

Date :

Signature :

Merci de votre confiance
L'équipe de Paradis-Môme

¹ Le Numéro National se trouve sur la carte d'identité, carte SIS, vignette de mutuelle,... il est composé de 11 chiffres et commence par la date de naissance à l'envers.

² J'autorise l'Administration Communale ou les services délégués par elle à prendre en charge le transport de mon enfant lors d'activités extérieures.

³ J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles figure mon enfant puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles par l'Administration Communale. Les photos pourront être publiées dans l'info contact ainsi que sur les sites internet dédiés à l'Administration. En aucun cas, l'Administration ne cédera les photos visées à des tiers.

⁴ Votre enfant a des besoins spécifiques qui demandent une attention particulière de la part de l'équipe (problèmes de santé, enfant porteur de handicap, troubles du comportement, difficultés relationnelles, non-francophone,...)

⁵ La double facturation pour les frais de participation aux ateliers du mercredi sera réalisée uniquement sur base d'une convention amiable dûment complétée et signée par les deux parents. Celle-ci sera remise au responsable de Paradis-Môme dès l'inscription de l'enfant.